



Rapport final

Inventaire et analyse du système alimentaire durable du Centre-du-
Québec (SAD-C.-Qc)

Présenté à
Comité régional en développement social (CRDS)

Rédigé par
Christine Gingras
Chargée de projet en recherche

Le 22 avril 2022

Équipe de projet

Direction scientifique :

Marie-Joëlle Brassard, Ph. D. développement régional

Chargée de projet et chercheuse sénior

Responsable de la conduite du projet :

Christine Gingras, baccalauréat en agronomie

Chargée de projet et chercheuse

Soutien à la recherche :

Benoît Lartigue, Ph. D. études urbaines, chargé de projet et chercheur

Révision linguistique :

Maryline Boisvert, agente de soutien administratif

Remerciements

Le Portrait diagnostic du système alimentaire durable est rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions.



Remerciements aux participants qui se sont engagés dans ce projet par leurs contributions en temps, en expertises et en soutien organisationnel :

Mélanie Bergeron, Comité régional en développement social Centre-du-Québec

Marie Line Molaison, Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie du Centre-du-Québec

Annie Désilets, Direction de la santé publique et de la responsabilité populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Amada Aldama, Comité régional en développement social Centre-du-Québec

Mariane Dion, Direction de la santé publique et de la responsabilité populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Dominic Poulin, Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région

Karine Allard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Directions régionales du Centre-du-Québec et de la Mauricie

France Trudel, Union des producteurs agricoles

Isabelle Voyer, Sécurité alimentaire de Victoriaville

Nancy Croteau, Carrefour des générations du Grand Daveluyville

Gabriel Vincent-Beaudoin, Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec

Tania Hurtubise, Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Camille Bussièrès-Hamel, Roulons VERT

Emanuelle Jean, Démarche de codéveloppement du Centre-du-Québec

Catherine Belleau Arsenault, Mangeons local Centre-du-Québec



Jocelyn Dorion, Union paysanne

André Lavoie, Roulons VERT

Monique Trépanier, Moisson Centre-du-Québec

Julie Rondeau, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Centre-du-Québec

Pier-Yves Desrosiers, Union des producteurs agricoles

Ève Beauregard, Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie du Centre-du-Québec

Frédéric Lemay, Direction de la santé publique et de la responsabilité populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

David Verville, Corporation du développement durable

Louis Beauregard, Direction de la santé publique et de la responsabilité populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Ève Champagne, Département du développement des communautés à la MRC d'Arthabaska

TABLE DES MATIÈRES

1. CONNAÎTRE LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC POUR VISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS	1
1.1 LE BESOIN DES MEMBRES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE.....	1
1.2 UN PROJET RÉALISÉ EN 4 PHASES.....	2
1.3 PLATEFORME NUMÉRIQUE SAD C.-QC.....	4
2. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE	8
2.1 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE CONDUISANT À UNE ANALYSE DIAGNOSTIQUE.....	8
2.2 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE CONDUISANT À LA DÉFINITION DES ENJEUX STRATÉGIQUES ET DES COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION.....	9
3. DIAGNOSTIC	11
3.1 ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE AUX ALIMENTS.....	11
3.2 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE AUX ALIMENTS.....	14
3.3 SANTÉ.....	16
3.4 ENVIRONNEMENT.....	19
3.5 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	21
3.6 POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE DIAGNOSTIC.....	23
4. COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION ET ENJEUX STRATÉGIQUES	24
4.1 COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION.....	24
4.2 ENJEUX STRATÉGIQUES.....	25
4.3 ÉBAUCHE DE PRIORISATION.....	26
5. RECOMMANDATIONS	28
6. CONCLUSION : UNE BASE SOLIDE POUR UNE GOUVERNANCE MERCÉENNE PARTICIPATIVE	30
7. ANNEXE 1 - QUESTIONS ET BESOINS D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	32
8. ANNEXE 2 – PRIORISATION DES ENJEUX PAR MRC ET POUR LA RÉGION	34
9. ANNEXE 3 - PORTRAIT DU SYSTÈME ALIMENTAIRE CENTRICOIS	37
10. BIBLIOGRAPHIE	193

Liste des figures

Figure 1 – Les 6 ateliers du comité de pilotage du projet	2
Figure 2 – Les acteurs d’un système alimentaire durable	4
Figure 3 – Pyramide d’impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire.....	4
Figure 4 – Plateforme numérique du SAD C.-Qc	5
Figure 5 – Exemple d’une fiche détaillée d’une organisation	6
Figure 6 – Options d’affichage sur la carte de la plateforme numérique.....	6
Figure 7 – Quatre déserts alimentaires présents au Centre-du-Québec provenant de la plateforme numérique du SAD	7
Figure 8 – Exemples des zones défavorisées (4) en bleu clair et très défavorisées (5) en bleu foncé dans la MRC de Drummond	7
Figure 9 – Exemples de zones d’identification des marais alimentaires (750 mètres) autour d’écoles secondaires de Victoriaville et les commerces de restauration rapide à proximité.....	7
Figure 10 – Exemple de résultat pour la dispersion de l’aide alimentaire et zones de défavorisation 4 (bleu pâle) et 5 (bleu foncé), dans le secteur Victoriaville.....	9

1. CONNAÎTRE LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC POUR VISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS

1.1 LE BESOIN DES MEMBRES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

Les membres qui composent la Table des MRC du Centre-du-Québec ont exprimé la volonté de *mieux comprendre quels sont les ressources, la dynamique systémique du cycle alimentaire et les enjeux à prioriser sur son territoire. Ils souhaitent ainsi être en mesure de prendre des décisions éclairées au moment d'investir des ressources financières dans l'avenir, en vue d'une sécurité alimentaire pour tous.*

Les membres du Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) portent et coordonnent, conjointement avec la Table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie du Centre-du-Québec (TIR-SHV), la réalisation du projet d'inventaire et d'analyse du système alimentaire durable du Centre-du-Québec. Un comité de pilotage regroupant une quinzaine des partenaires de divers secteurs assure la cohérence du projet avec les besoins du milieu. Ces partenaires sont, en plus du CRDS et de la TIR-SHV, le CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec Mauricie-Centre-du-Québec, le Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec, l'Union paysanne, le Carrefour des générations du Grand Daveluyville, la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région, l'Union des producteurs agricoles, Roulons VERT, Sécurité alimentaire des Bois-Francis, la MRC d'Arthabaska, Moisson Centre-du-Québec. Corporation de développement durable, ainsi que Notre Centre-du-Québec, goûtez-y!

Dans le cadre de ce projet, le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) du Cégep de Victoriaville a été mandaté pour établir un **portrait** du **système alimentaire durable** (SAD) et de là, faire ressortir un **diagnostic** permettant l'identification des **enjeux stratégiques** en vue d'une meilleure **sécurité alimentaire** pour tous sur le territoire du Centre-du-Québec. Pour réaliser son mandat, le CISA s'est doté des services de l'entreprise Solutions technologiques Orkestrat inc., en

vue d'adapter leur plateforme numérique, BIVIZIO, aux besoins spécifiques du projet du système alimentaire durable.

1.2 UN PROJET RÉALISÉ EN 4 PHASES

Le projet, entamé en avril 2020, a été réalisé en 4 grandes étapes qui sont les suivantes :

Phase 1 : Inventaire et collecte de données sur le système alimentaire du Centre-du-Québec;

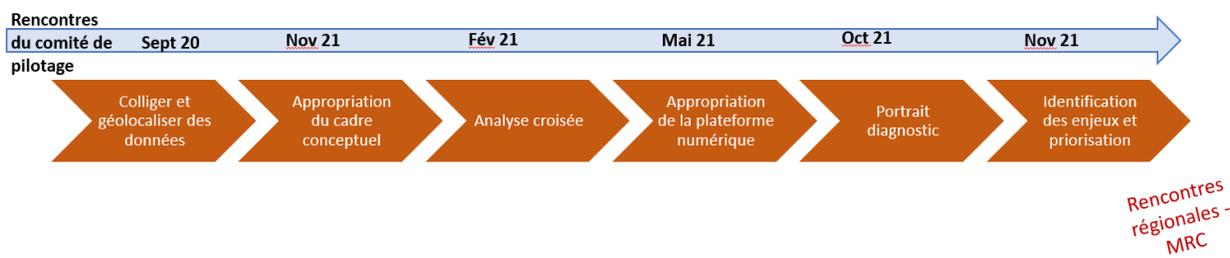
Phase 2 : Identification des analyses croisées à réaliser en fonction des dimensions (accessibilité physique et économie, santé, environnement, développement économique) et prototypage de la plateforme numérique;

Phase 3 : Portrait et diagnostic du système alimentaire durable du Centre-du-Québec dans une perspective de sécurité alimentaire pour tous;

Phase 4 : Identification des enjeux stratégiques du territoire.

Le comité de pilotage a été rencontré 6 fois pour participer à des ateliers de cocréation (figure 1).

FIGURE 1 - LES 6 ATELIERS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET



Un premier document de travail intitulé Portrait du système alimentaire centricois : vers une durabilité et une sécurité alimentaire pour tous présente l'ensemble de la démarche jusqu'à l'identification des enjeux et leurs priorisations, étape réalisée lors du comité de pilotage d'octobre 2021.

Le portrait en question présente les informations suivantes :

- La démarche de cueillette de données qui compose le portrait;
- La présentation du cadre conceptuel du projet et des définitions communes : système alimentaire durable, pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité

alimentaire, accès économique et physique aux aliments, environnement, santé, développement économique;

- Les données collectées portant sur le territoire du Centre-du-Québec et l'environnement du système alimentaire. Une plateforme numérique qui collige, en résumé, les données portant sur les acteurs du système alimentaire.

La bonne compréhension du présent rapport nécessite la consultation du Portrait du système alimentaire centricois (disponible à l'annexe 3) et de la plateforme numérique du SAD C.-Qc.

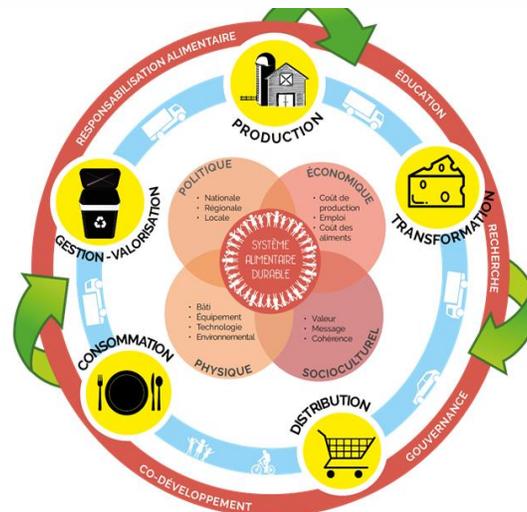
Le présent rapport inclut deux parties, soit 1) la démarche et les résultats portant sur le diagnostic du système alimentaire du Centre-du-Québec et de ses MRC, et 2) les enjeux stratégiques identifiés pour accroître la sécurité alimentaire pour tous sur le territoire.

1.3 PLATEFORME NUMÉRIQUE SAD C.-QC

La plateforme numérique du SAD C.-Qc est un outil d'information et d'analyse du système alimentaire et de ses acteurs. Cet outil regroupe les informations suivantes :

- les coordonnées des organisations agissant sur le système alimentaire,
- le rôle associé à chaque organisme dans le système alimentaire (figure 2), et
- les initiatives réalisées ou sous la responsabilité de chaque organisme ayant un impact sur la sécurité alimentaire. Cette dernière information a été traitée par le filtre de la pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire (figure 3).

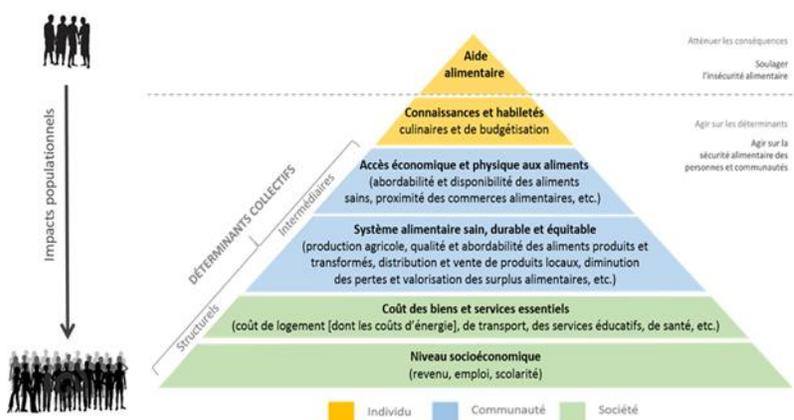
FIGURE 2 – LES ACTEURS D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE



Inspiré de : Vivre en ville (2014). Villes nourricières - Mettre l'alimentation au cœur de nos collectivités

Source : Inspiré de Vivre en Ville (2014)

FIGURE 3 – PYRAMIDE D'IMPACTS POPULATIONNELS DES INTERVENTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

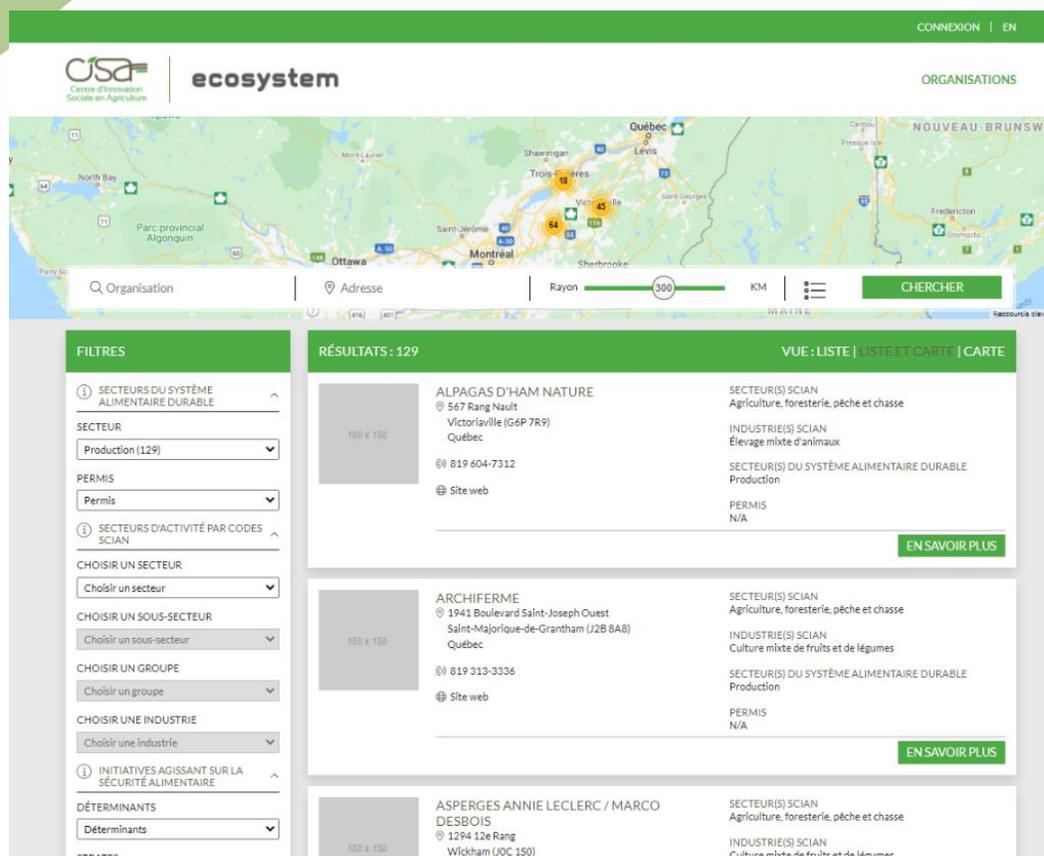


CHÉNIER, Geneviève. Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!, Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, mis à jour le 1er avril 2019, 4 pages. <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Pyramide-SA-et-types-pratiques.pdf>

Source : Chénier (2019)

Ainsi, en utilisant les différentes options de recherche dans la colonne « FILTRES », les organisations répondant aux critères de recherche sélectionnés apparaissent sous forme de fiches descriptives en plus d'être géolocalisées sur la carte (figure 4).

FIGURE 4 - PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SAD C.-Qc



Source : CISA (2021)

En sélectionnant la case « EN SAVOIR PLUS », l'utilisateur ouvre la fiche descriptive et accède à l'ensemble de l'information disponible pour chaque organisation (figure 5).

FIGURE 5 - EXEMPLE D'UNE FICHE DÉTAILLÉE D'UNE ORGANISATION

ÉTABLISSEMENTS



AUX PETITS FRUITS D'ASTON

📍 208 Rue Principal
Daveluyville (GOZ 1C0)
Québec

☎ 819 226-3027

SECTEUR(S) SCIAN
Agriculture, foresterie, pêche et

INDUSTRIE(S) SCIAN
Culture de noix et de fruits (sauf

INFORMATION

SECTEUR(S) DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE
Production

PERMIS
N/A

MRC
Arthabaska

TERRITOIRES DESSERVIS
N/A

INITIATIVES AGISSANT SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DÉTERMINANTS
Intermédiaire

STRATES
Accès économique et physique aux aliments

VOLETS
Approvisionnement à la ferme

ACTIONS
Autocueillette

ÉQUIPEMENT

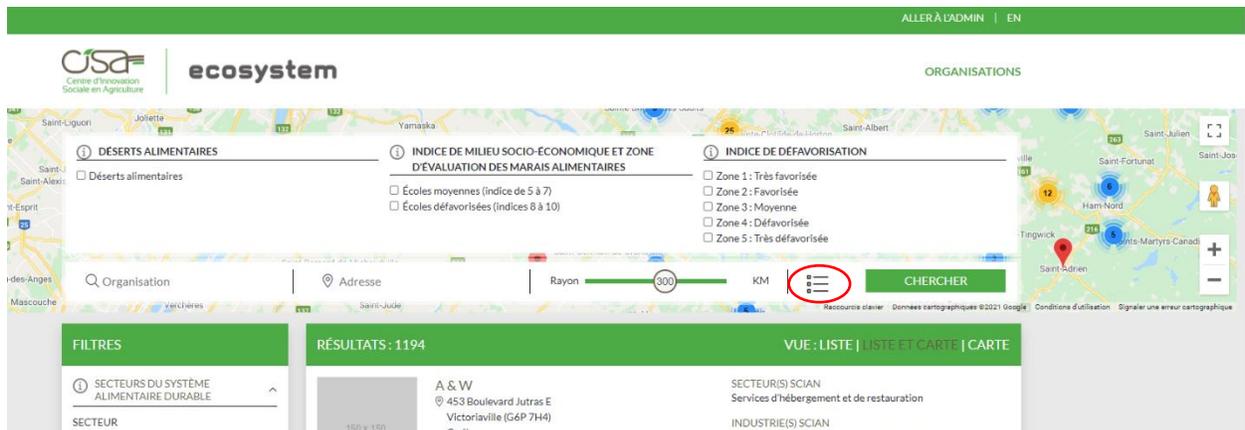
ESPACES DE TRAVAIL ET D'ENTREPOSAGE POUR LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET LEURS SUPERFICIES

Local de réception et d'expédition : Non
Local de préparation des aliments à température ambiante : Non
Local de préparation des aliments maintenu à 10°C ou moins : Non
Chambre froide (0 à 4°C) : Non

Source : CISA (2021)

L'analyse de l'environnement du système alimentaire est aussi possible par l'ajout de certaines couches d'information sur la carte interactive (figure 6). Dans la légende de la carte, il est possible

FIGURE 6 - OPTIONS D'AFFICHAGE SUR LA CARTE DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE



The screenshot shows the 'ecosystem' interface with a map of Quebec. The legend is open, showing three filter categories:

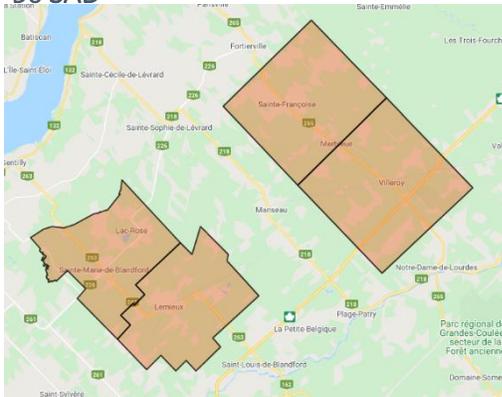
- DÉSERTS ALIMENTAIRES**:
 - Déserts alimentaires
- INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ZONE D'ÉVALUATION DES MARAIS ALIMENTAIRES**:
 - Écoles moyennes (indice de 5 à 7)
 - Écoles défavorisées (indices 0 à 10)
- INDICE DE DÉFAVORISATION**:
 - Zone 1: Très favorisée
 - Zone 2: Favorisée
 - Zone 3: Moyenne
 - Zone 4: Défavorisée
 - Zone 5: Très défavorisée

Below the legend, there is a search bar with 'Organisation' and 'Adresse' fields, a radius selector set to 300 KM, and a 'CHERCHER' button. The bottom of the screen shows 'RÉSULTATS: 1194' and a list of results, with the first one being 'A & W' at 453 Boulevard Juras E, Victoriaville (G6P 7H4), Québec.

Source : CISA (2021)

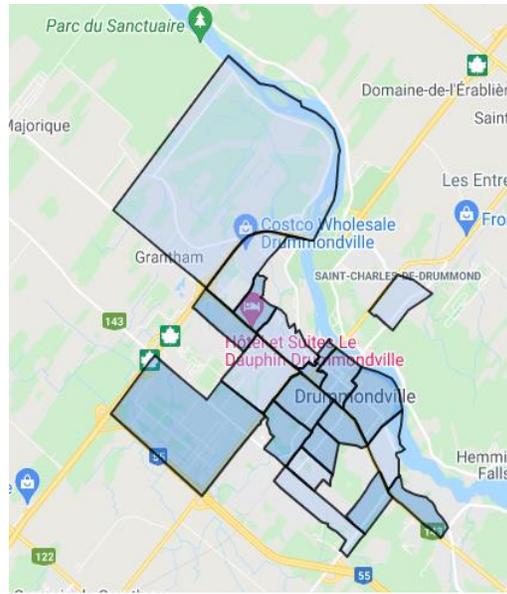
de visualiser les déserts alimentaires (exemple à la figure 7), les zones de défavorisation – des plus favorisées (1) aux plus défavorisées (5) (exemple à la figure 8), et les zones d'identification des marais alimentaires autour des écoles secondaires (figure 9).

FIGURE 7 - QUATRE DÉSERTS ALIMENTAIRES PRÉSENTS AU CENTRE-DU-QUÉBEC PROVENANT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SAD



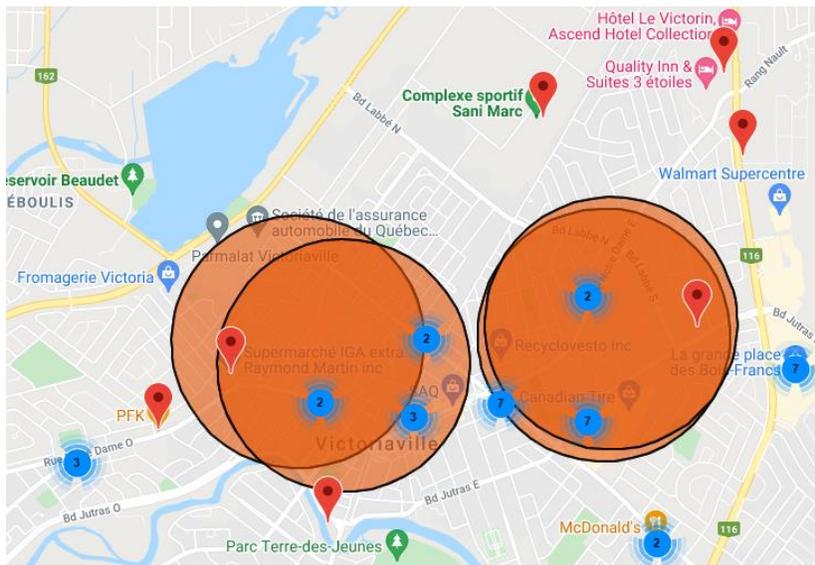
Source : CISA (2021)

FIGURE 8 - EXEMPLES DES ZONES DÉFAVORISÉES (4) EN BLEU CLAIR ET TRÈS DÉFAVORISÉES (5) EN BLEU FONCÉ DANS LA MRC DE DRUMMOND



Source : CISA (2021)

FIGURE 9 - EXEMPLE DE ZONES D'IDENTIFICATION DES MARAIS ALIMENTAIRES (750 MÈTRES) AUTOUR D'ÉCOLES SECONDAIRES DE VICTORIAVILLE ET LES COMMERCES DE RESTAURATION RAPIDE À PROXIMITÉ



Source : CISA (2021)

2. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Cette section présente, en premier lieu, la démarche méthodologique mise en œuvre ayant conduit à l'analyse diagnostique.

2.1 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE CONDUISANT À UNE ANALYSE DIAGNOSTIQUE

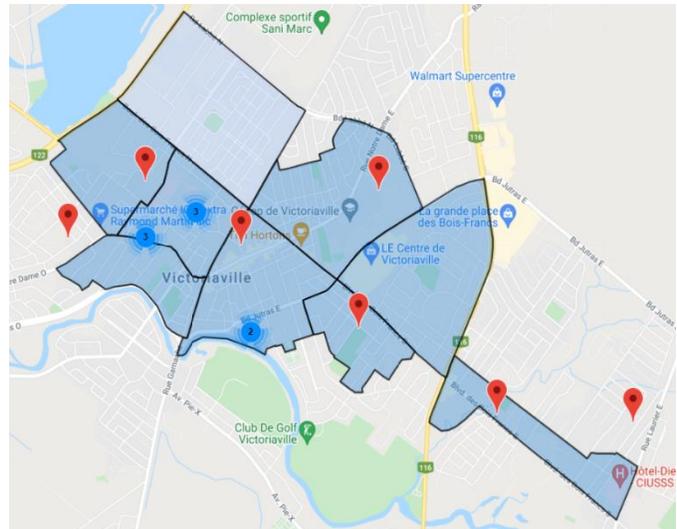
Le diagnostic sur le système alimentaire durable du Centre-du-Québec (SAD C.-Qc) découle des échanges entre les membres du comité de pilotage lors de la rencontre tenue le 26 octobre 2021. Lors de cet atelier de travail, les données consignées dans le document « Portrait du SAD C.-Qc » ont été présentées. À différents moments de la présentation, les participants devaient, en sous-groupe, identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système alimentaire du Centre-du-Québec sous l'angle des **dimensions** d'analyse suivantes :

- Accessibilité physique aux aliments;
- Accessibilité économique aux aliments;
- Environnement;
- Santé;
- Développement économique.

Une première étape consistait à répartir les forces, faiblesses, opportunités et menaces selon chaque dimension.

Dans un second temps, les participants ont réalisé une analyse croisée sur la base de données présente sur la plateforme numérique. Par exemple, un sous-groupe a utilisé la plateforme pour documenter la dispersion des actions d'aide alimentaire selon les zones de défavorisation 4 et 5 dans les communautés autochtones (figure 10). Les groupes ont procédé à différents croisements de données. Ils ont ainsi complété les FFOM de chacune des dimensions.

FIGURE 10 – EXEMPLE DE RÉSULTAT POUR LA DISPERSION DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET ZONES DE DÉFAVORISATION 4 (BLEU PÂLE) ET 5 (BLEU FONCÉ), DANS LE SECTEUR VICTORIAVILLE



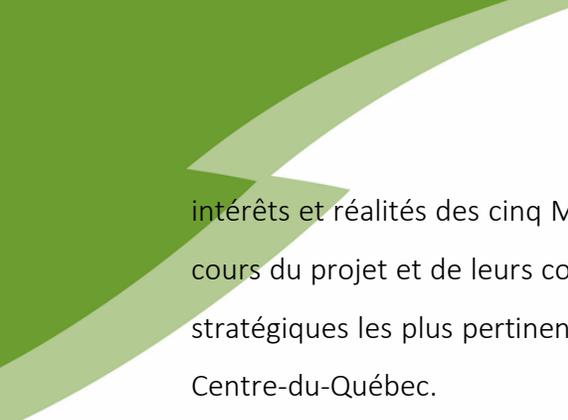
Source : CISA (2021)

Les analyses colligées et complétées ont par la suite été soumises au comité de coanalyse tenu le 10 novembre 2021 ainsi qu'au comité de pilotage tenu le 29 novembre 2021 pour validation, modification et bonification.

2.2 UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE CONDUISANT À LA DÉFINITION DES ENJEUX STRATÉGIQUES ET DES COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION

L'identification des enjeux stratégiques s'est basée sur l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système alimentaire du Centre-du-Québec dans une perspective de sécurité alimentaire pour tous. Le comité de coanalyse réuni le 10 novembre 2021 a énoncé quelques enjeux prioritaires. De là, une première liste d'enjeux stratégiques a été dressée. De plus, certains éléments ont été soulevés en lien avec l'approche d'intervention devant servir de guide aux acteurs du SAD dans la formulation future de plans d'action des territoires de MRC.

Les composantes de l'approche d'intervention et les enjeux stratégiques ont été commentés et bonifiés en grand groupe (29 novembre 2021). Les participants ont ensuite fait ressortir les



intérêts et réalités des cinq MRC de la région en sous-groupes. Sur la base du travail effectué au cours du projet et de leurs connaissances et expertises personnelles, une priorisation des enjeux stratégiques les plus pertinents a été réalisée : 1) par MRC et 2) pour l'ensemble de la région du Centre-du-Québec.

3. DIAGNOSTIC

Les informations provenant du Portrait du système alimentaire du Centre-du-Québec, de la plateforme numérique ainsi que des discussions menées au sein du comité de pilotage ont établi les bases d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du système alimentaire du Centre-du-Québec. Nous présentons la synthèse de cette analyse dans cette partie.

Les forces et les faiblesses correspondent aux facteurs qui dépendent des acteurs du système alimentaire C.-Qc. Ce sont des facteurs qu'ils peuvent maîtriser. Les opportunités et les menaces correspondent respectivement aux potentiels et aux obstacles externes qui doivent être considérés en vue d'une plus grande sécurité alimentaire pour tous.

Les sections suivantes présentent les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour chacune des dimensions.

3.1 ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE AUX ALIMENTS

L'analyse portant sur l'accessibilité physique aux aliments révèle l'importance de considérer l'accroissement de la disponibilité d'aliments sains et diversifiés, mais en le mettant en relation avec la mobilité de ces aliments ou des personnes les plus vulnérables. Ceci met en exergue le besoin essentiel d'établir un lien entre les différents acteurs du système alimentaire, d'assurer que les personnes touchées par l'insécurité alimentaire contribuent à la réflexion afin d'identifier des solutions efficaces et équitables en réponse aux besoins.

FORCES

- 93 % du territoire est en surface agricole (1^{er} rang au Québec);
- 91 % du territoire souffrant de limitations, il y a la possibilité de diversifier l'agriculture en fonction des classes de sols (ARDA);
- Distinction en acériculture;
- Présence de jardins communautaires et collectifs dans chaque MRC;
- Présence d'aménagements comestibles;

- Commerce en ligne qui se développe (ex. : Mon Marché, Panier local);
- 28 % des exploitations agricoles font du circuit court (forte représentation dans L'Érable);
- Volonté d'accroître l'approvisionnement local des institutions;
- Chantier régional sur la mobilité durable en cours;
- Historique fort en agrotourisme (ex. : Arthabaska);
- Des transformateurs ont un intérêt à mutualiser leurs espaces et équipements;
- Développement actuel de marchés mobiles (ex. : Bécancour, Arthabaska et L'Érable);
- Gouvernance en sécurité alimentaire qui se forme.

FAIBLESSES

- Des superficies importantes de cultures sont destinées à la production bovine et porcine;
- Pas de piscicultures;
- Peu ou pas de productions de légumineuses;
- Étalement de certains territoires (ex. : Bécancour);
- Forte dépendance à la voiture;
- Certains territoires moins bien desservis par le transport collectif des personnes pour se rendre à l'épicerie (horaire matin et soir seulement);
- Importance du nombre de personnes souffrant de problèmes de santé de longue durée ayant un impact sur leur mobilité;
- Pas d'information sur le transport des personnes en lien avec l'accès aux commerces alimentaires;
- Peu de commerces de proximité dans certaines MRC (ex. : Bécancour);
- Existence d'une activité de transformation locale, mais très concentrée dans de très grandes entreprises et pas nécessairement orientée vers la consommation locale;
- Marais alimentaires importants autour de plusieurs écoles secondaires (ex. : Jeanne-Mance | Drummondville, Le Boisé | Victoriaville);
- Seulement 2 points de chute de l'aide alimentaire à Bécancour, et aucun dans l'est de la MRC (zone pourtant plus défavorisée);
- Manque d'information quant à la localisation des populations ayant besoin d'aide alimentaire dans un contexte de diversification de la clientèle des services dédiés (ex. : part croissante des travailleurs parmi les utilisateurs de services d'aide alimentaire);
- Limite d'information sur les denrées alimentaires offertes dans le cadre d'aide alimentaire;
- Difficulté pour les banques alimentaires de traiter de grandes quantités de dons;
- Manque d'une vision/force collective des acteurs de l'aide alimentaire;
- Connaissance des aliments locaux limitée chez un certain nombre de nouveaux arrivants.

OPPORTUNITÉS

- Développer la pisciculture en milieu urbain;
- Développer d'autres jardins communautaires et collectifs en priorisant les personnes les plus défavorisées;
- Développer le transport des aliments vers les personnes;
- Développer des accès alimentaires de proximité (ex. : marché très local, commerce de proximité en ruralité, autocueillette, kiosque à la ferme);
- Développer le commerce en ligne (ex. : épicerie en ligne avec livraison, points de chute de Mon Marché);
- Engager la réflexion sur les marchés mobiles et publics (ex. : communauté de pratique nationale menée par la TIR, rencontre des marchés publics);
- Tirer profit de l'ouverture des acteurs concernés au principe de mutualisation des équipements de transformation alimentaire;
- Accroître le nombre de frigos en libre-service;
- Développer le Club des petits déjeuners au sein des communautés d'Odanak et de Wôlinak, et la MRC Nicolet-Yamaska;
- Consulter les populations vulnérables à propos de l'accessibilité physique aux aliments.

MENACES

- Augmentation des besoins en denrées et en services d'aide alimentaire;
- Inflation des prix à la consommation (notamment : coûts du transport et des aliments);
- Dévitalisation des milieux ruraux (perte des services de proximité);
- Exportation de produits agricoles vs autonomie alimentaire locale;
- Beaucoup d'influence à faire pour améliorer l'offre de distributeurs locaux et approvisionnement local;
- Difficulté à rendre accessibles des services de proximité (coûts élevés);
- Réseaux de distribution alimentaire centralisés sous quelques bannières;
- Mauvaise compréhension de la réalité des populations défavorisées de la part des décideurs (gouvernance) (ex. : les décideurs possèdent des automobiles, ce qui influence la façon dont ils envisagent l'accessibilité alimentaire);
- Dispersion des actions d'aide alimentaire qui n'est pas toujours en harmonie avec les zones de défavorisation par MRC et communautés autochtones.

3.2 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE AUX ALIMENTS

L'accessibilité économique aux aliments est d'abord influencée par les conditions financières des personnes sur le territoire (ex. : zones de défavorisation, part du budget pour l'alimentation), par l'accès à des ressources en aide alimentaire, mais aussi par le niveau de littératie alimentaire (ex. : savoir cuisiner, transformer les produits, faire un budget alimentaire). À cela s'ajoutent des éléments communautaires et structurels incontournables tels que la mise en valeur d'actions en économie circulaire (réduction du gaspillage, revalorisation des pertes et des déclassés, etc.), dans un contexte législatif contraignant et peu adapté aux réalités des entreprises et des organismes communautaires.

FORCES

- Concertation générale des acteurs du milieu efficace;
- Présence de projets collectifs et de concertation sur le territoire du C.-Qc menant à de nouveaux partenariats;
- Déploiement de différents projets émanant du Plan d'action interministériel (PAI) de la Politique gouvernementale de la prévention en santé (PGPS) et plus particulièrement les mesures 11 et 13.1 :
 - Ex. : mesure 11 : Plan de lutte à la pauvreté à l'échelle du Québec avec des enveloppes par région (Alliance de solidarité et de l'inclusion sociale centricoise),
 - Ex. : mesure 13.1 : ArthaRécolte;
- Présence sur le territoire du C.-Qc de projets inspirants tel ArthaRécolte et de projets d'approvisionnement local en institutions;
- Présence de plusieurs jardins collectifs et communautaires existants;
- Présence de 27 organismes communautaires faisant de la transformation alimentaire;
- Présence de grosses entreprises de transformation sur le territoire;
- Abondance générale d'aliments;
- Présence de logement subventionné (prix du logement plus bas laissant plus d'argent pour l'alimentation).

FAIBLESSES

- Conditions de vie moins favorables dans la région qu'à l'échelle de la province (revenus, scolarité);
- Part du budget nourriture pour les ménages à faible revenu beaucoup trop élevé (50 à 54 % en comparaison d'une part théorique maximale de 33 %);

- Hausse des indices de pauvreté, y compris chez les travailleurs;
- Revenu d'emploi médian plus bas qu'à l'échelle de la province;
- Taux d'assistance sociale plus élevé;
- Manque de logements sociaux sur le territoire;
- Faible niveau de connaissances et d'aptitudes à cuisiner;
- Faibles productions et accessibilité d'aliments correspondant à la culture d'origine des nouveaux arrivants;
- Importance du gaspillage alimentaire;
- Produits locaux, bio et « ethniques » plus coûteux que les aliments de consommation courante;
- Difficulté de mobiliser une diversité d'acteurs qui disposent des leviers pour agir sur le SAD;
- Présence de plusieurs zones particulièrement défavorisées (indices 4 et 5) dans les MRC d'Arthabaska, de Drummond et de Nicolet-Yamaska;
- Demande d'aide alimentaire en augmentation;
- Peu de soutien pour la réalisation d'ateliers budgétaires et d'éducation aux compétences culinaires (renforcement des capacités).

OPPORTUNITÉS

- Possibilité de favoriser un mode d'intervention ciblé considérant que les zones les plus défavorisées sont relativement concentrées et identifiables dans les territoires;
- Exploiter et développer le modèle de coopérative d'habitation afin de diversifier et augmenter l'offre en logement social;
- Développer des partenariats entre organismes d'aide alimentaire et producteurs afin de distribuer des invendus et de contrer le gaspillage alimentaire;
- Favoriser les initiatives d'accès économique aux aliments (ex. : groupe d'achat, frigo libre-service);
- S'inspirer et importer le projet pilote de coupons fruits et légumes de l'INSPQ (hors C.-Qc.);
- Développer un concept de tarification sociale pour accroître l'accès économique aux services essentiels en collaboration avec le Pôle d'économie sociale C.-Qc.;
- Valoriser les produits déclassés et moches;
- Profiter de la volonté des acteurs concernés pour réduire le gaspillage des matières organiques;
- Instaurer dans les écoles des politiques d'accès universelles à l'alimentation;
- Accroître l'approvisionnement local dans les institutions;
- Accroître la littératie alimentaire (ex. : plus de cuisines collectives, éducation relative à la saine alimentation);
- Sortir le système alimentaire régional de la logique d'économie marchande;
- Développer des projets par le biais du programme Jardins solidaires soutenu par le MAPAQ;
- Profiter des ressources disponibles, notamment en matière d'espaces utilisables, pour développer des projets en transformation alimentaire;

- Voir autrement les producteurs agricoles (ex. : programme *Artha-Récolte* dans lequel les producteurs contribuent à l'accès économique aux aliments au travers d'une formule gagnant-gagnant).

MENACES

- Contrainte et rigidité des règlements et politiques gouvernementaux qui freinent les projets (ex. : redistribution de produits alimentaires invendus);
- Coûts importants de l'accès à l'eau potable en milieu rural (puits artésien) et augmentation des épisodes de sécheresse;
- Inflation des prix des aliments;
- Dépendance aux marchés et échanges internationaux (libre échange);
- Impacts des changements climatiques sur les récoltes et les coûts de production;
- Facteurs structurels : hausse des prix à la consommation, baisse du revenu disponible pour l'alimentation, hausse des problèmes de santé qui limite la capacité de travail des gens.

3.3 SANTÉ

La santé de nos populations, et plus particulièrement celle des jeunes, est fragilisée par des habitudes de vie et des choix alimentaires préoccupants dans un contexte de forte présence et d'importante visibilité de la malbouffe (ex. : marais alimentaire), d'usage croissant de la cigarette électronique et de sédentarité grandissante. Des pistes d'action sont identifiées, telles que l'amélioration de la littératie sur les saines habitudes de vie et l'attribution de ressources additionnelles aux acteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'éducation. Ces ressources sont nécessaires pour assurer le maillage entre les organismes qui offrent les services et l'accompagnement adéquats à la population, notamment aux personnes les plus vulnérables.

FORCES

- Initiatives de sensibilisation et d'éducation en alimentation;
- Concernant les MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour, présence accrue de logements subventionnés ayant pour corolaire, pour les ménages concernés, l'augmentation de la part du budget pouvant être destinée à une alimentation saine;
- Présence croissante des produits biologiques et de proximité;
- Nombre élevé de jeunes actifs dans la MRC de Drummond;
- Diversité des vocations de jardinage;

- Infrastructures sportives en place;
- Arrimage régional des mesures gouvernementales (travail des différents acteurs autour d'une même vision);
- Présence de 2 nutritionnistes en santé publique qui agissent dans la région (Mauricie-Centre-du-Québec).

FAIBLESSES

- Choix alimentaires discutables de la part de la population :
 - Forte consommation de viande,
 - Faible consommation de fruits et légumes,
 - Importante consommation de plats pré-préparés ultras transformés,
 - Peu de temps dédié à la cuisine;
- Hausse de l'utilisation de la cigarette électronique;
- Hausse de la consommation des boissons énergisantes;
- Santé des jeunes : plus de boissons sucrées et plus d'obésité, malgré plus d'activité physique;
- MRC de Drummond : augmentation notable de l'utilisation de la cigarette électronique et de la consommation de boissons sucrées;
- Part importante de la malbouffe dans l'alimentation des jeunes, particulièrement dans les écoles situées dans des marais alimentaires;
- Littératie et compétences culinaires potentiellement plus faibles étant donné le taux de diplomation plus bas;
- Baisse des fruits et légumes récupérés par Moisson Maur.-C.-Qc;
- Inexistence de projets de jardinage dans les communautés rurales et manque d'accessibilité universelle;
- Conciliation travail-famille et son impact sur les habitudes alimentaires;
- Impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur la prise en compte du bien-être et des soins personnels;
- Services d'alimentation inadaptés aux personnes vivant des problèmes de santé mentale;
- Manque de ressources humaines dans les différents réseaux pour accompagner les communautés;
- Insuffisance des services de nutrition en santé publique (seulement 2 nutritionnistes qui agissent sur tous les milieux de la région Mauricie-Centre-du-Québec).

OPPORTUNITÉS

- Sensibiliser, former et éduquer la population générale en matière de saine alimentation;
- Mettre une emphase particulière sur les jeunes, notamment les adolescents;
- Favoriser la formation et la valorisation des compétences culinaires (ex. : atelier, formation, sensibilisation);

- Augmenter la littératie en production agricole par les services communautaires de proximité ou par l'école;
- Prévention en lien avec la nouvelle école à Saint-Nicéphore : veiller à ce que la réglementation municipale assure de ne pas créer un marais alimentaire;
- Accroître d'une manière générale la production biologique sur le territoire;
- Généraliser l'utilisation d'outils d'autodiagnostic sur l'offre alimentaire pour les milieux scolaires (Université de Sherbrooke, Pascal Morin);
- Utiliser les subventions disponibles pour changer les habitudes alimentaires;
- Multiplier les activités de planification budgétaire et de surveillance des aubaines (applications numériques);
- Imposer une redevance sur l'achat de boissons sucrées (vers la prévention);
- Favoriser l'accès à des cuisines fonctionnelles dans les logements;
- Se saisir des nombreuses prises urbanistiques (règlements d'urbanisme) pour agir sur l'alimentation (ex. : interdiction de la malbouffe à proximité des écoles).

MENACES

- D'une manière générale, la gouvernance n'est pas orientée vers la prévention et la santé durable;
- Importance des cultures de grande superficie, lesquelles impliquent une augmentation des intrants chimiques nocifs;
- Les aliments qui sont les plus accessibles physiquement sont aussi les moins favorables pour la santé;
- Présence de marais et/ou déserts alimentaires autour des écoles (ex. : école Jeanne-Mance à Drummondville);
- Droit acquis des secteurs de malbouffe et dépanneurs;
- Marketing alimentaire fort pour les aliments de faible valeur nutritive;
- Taux plus élevé d'assistance sociale chez les 18-64 ans;
- Taux élevé de personnes ayant des limitations d'activités en raison de problèmes de santé de longue durée;
- Faible consommation de fruits et légumes et forte consommation de boissons sucrées;
- Tendance au « snacking » relativement répandue au sein de la population;
- Faible densité de population qui implique une dilution des services essentiels sur le territoire;
- Le rythme et le style de vie des ménages semblent avoir un impact négatif sur le temps que ceux-ci consacrent à l'alimentation (avec pour effet une propension à consommer des plats pré-préparés et ultra-transformés);
- Émergence d'enjeux de santé mentale (notamment en lien à la pandémie de COVID-19).

3.4 ENVIRONNEMENT

Les impacts des changements climatiques sur la population et la production agricole se font de plus en plus ressentir. Un consensus se dégage autour des idées voulant que le gaspillage alimentaire doive être réduit, que les transports collectifs et actifs soient développés et que les pratiques agricoles tendent vers une plus grande durabilité.

FORCES

- Gouvernance :
 - Plusieurs programmes pour soutenir le développement du territoire (système alimentaire),
 - Politique gouvernementale pour soutenir l'accessibilité à une saine alimentation,
 - Plusieurs acteurs du système alimentaire sur le territoire : opportunité de travailler en concertation;
- Présence, dans certaines MRC, de plans de lutte aux changements climatiques ou de transition écologique (ex. : MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, Ville de Victoriaville);
- Présence d'organismes pertinents (ex. : Conseil régional de l'environnement);
- Vocation agricole du territoire régional;
- Essor de l'agriculture biologique;
- Développement de nouvelles pratiques de culture;
- Présence sur le territoire d'expertises en recherche;
- Création de 4 postes en agroenvironnement à l'UPA;
- Présence de Terreau, la Zone d'innovation en transition circulaire et stratégie durable de Victoriaville et sa région;
- Équipe de santé environnement (VRAC-PARC : vulnérabilités régionales aux aléas climatiques et plan d'adaptation régional aux changements climatiques);
- 28 % des producteurs font une mise en marché en circuits courts;
- Projet d'économie circulaire pour toutes les MRC du C.-Qc, financé par RECYC-QUÉBEC (dont un axe est l'agroalimentaire);
- Campagne Zéro gaspillage de RECYC-QUÉBEC.

FAIBLESSE

- Manque de structure régionale concertée en matière de développement bioalimentaire (entente ou table agroalimentaire inexistante);
- Part importante des productions céréalières parmi les productions agricoles, connues pour leur importante utilisation de pesticides;
- Importance des productions bovine, porcine et céréalière qui accroissent la pression environnementale;

- Importance de la part de produits carnés dans le panier alimentaire moyen, à hauteur de 20 %;
- Limites intrinsèques de l'étude de caractérisation des sols qui évalue le degré des limitations, mais pas leur type (ce qui rend difficile l'identification des pratiques différentes);
- Présence d'îlots de chaleur (surfaces minéralisées) qui ne sont pas favorables au transport actif;
- Importance globale du gaspillage alimentaire (ex. : difficulté à la redistribution, manque de transformation);
- Manque de ressources dans les organismes pour valoriser les pertes alimentaires (ex. : faire le lien avec les grossistes pour récupérer les aliments qui seraient jetés, récupérer les denrées, les transformer, etc.);
- Persistance de critères de qualité des aliments, souvent purement esthétiques, qui génèrent de facto du gaspillage (ex. : légumes moches);
- Manque de programmes et d'infrastructures pour la gestion des matières;
- Absence de service de ramassage de compost au porte-à-porte dans les MRC de Bécancour, Nicolet-Yamaska et L'Érable;
- Manque d'infrastructure pour le transport actif;
- Manque de services pour les transports collectifs et communs;
- Accessibilité du transport collectif et des services de proximité en baisse dans les zones rurales (ce qui influe directement sur l'usage des véhicules personnels, et donc sur les émissions de GES).

OPPORTUNITÉS

- Construire une gouvernance régionalisée du développement agroalimentaire (de type table agroalimentaire);
- MRC de Bécancour : réaliser un plan de gestion des bassins versants (les 4 autres MRC l'ont fait);
- 3/5 MRC ont une signature innovation en lien avec l'environnement (les 2 autres en développement);
- Maintenir les efforts en matière de conservation de la qualité de l'eau;
- Mettre en valeur les services écologiques de la biodiversité en milieu agricole;
- Tirer profit de la dynamique associée au déploiement du Plan d'agriculture durable du Gouvernement du Québec;
- Promouvoir la recherche et les pratiques agricoles innovantes (ex. : réduire les GES, protéger les milieux humides);
- Diversifier les cultures en fonction des types de sols;
- Augmenter la production, la transformation et la distribution alimentaire à l'échelle des territoires ou des municipalités;
- Agir sur le gaspillage alimentaire pour 1) la lutte aux changements climatiques et 2) l'augmentation de l'accès économique aux aliments;

- Sensibiliser à la réduction du gaspillage (ménages, institutions, commerces, industries, etc.);
- Accroître la récupération des denrées alimentaires en épicerie;
- Répliquer/adapter à l'ensemble des secteurs d'activités, notamment les ICI, les programmes de valorisation de matières organiques de l'industrie de la transformation (97 % des matières organiques y sont recyclées – compostées);
- Regrouper les services alimentaires pour utiliser moins de transport, et par là diminuer les émissions de GES.

MENACES

- La gouvernance de proximité mène à une gestion des enjeux de façon localisée. Or, une vision de l'environnement doit être réfléchie à une plus grande échelle territoriale que la seule municipalité ou la MRC;
- Changements climatiques (ex. : îlots de chaleur, augmentation des périodes de sécheresse l'été, érosion des terres, perte de la biodiversité en milieu agricole, gestion des ravageurs);
- Nouvelles tendances de consommation polluantes : forte émergence des boîtes-repas à préparer (enjeu du suremballage).

3.5 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le potentiel agroalimentaire du Centre-du-Québec représente un important levier économique pour le territoire, soutenu par plusieurs centres de formation et de recherche. Toutefois, le secteur agricole fait face à différents défis, notamment ceux de la pénurie de main-d'œuvre et celui de la relève. S'ajoute le défi de la diversification de la production alimentaire et du développement des circuits courts de mise en marché.

FORCES

- Le C.-Qc demeure une région agricole vivante et en développement;
- Superficie du territoire agricole élevée et protégée;
- Présence de programmes du MAPAQ concernant le développement agricole;
- Un secteur agricole qui occupe une part élevée des emplois de la région (35 % des emplois du territoire);
- Hausse de la production et des entreprises biologiques (257 entreprises sur un total 3 045 exploitations agricoles);
- Préoccupation régionale pour la main-d'œuvre agricole;
- Implication de l'ARDECQ dans l'optimisation et l'accélération d'entreprises agroalimentaires;

- Offre intéressante dans le domaine de l'enseignement de l'activité agricole;
- Bonne implantation du service de maillage L'ARTERRE (aide à la relève agricole);
- Travaux de la TRECQ (Table régionale de l'éducation du C.-Qc) pour la réussite éducative et le développement de l'offre d'éducation au C.-Qc;
- Taux de chômage faible et inférieur à la moyenne provinciale;
- Offre en logement social permettant à certains ménages à faibles revenus de diminuer la part relative des frais de logement en proportion de leur budget;
- Augmentation des circuits courts et de proximité;
- Existence de l'initiative Mon marché – panier local;
- Offre de formations adaptées aux entreprises du secteur manufacturier;
- Possibilité et intérêt des acteurs pertinents à développer la transformation alimentaire.

FAIBLESSES

- Rareté des marchés publics;
- Absence d'une table de concertation bioalimentaire au C.-Qc;
- Potentiel des entreprises de transformation de la région mal connu;
- Faible niveau de scolarité, inférieur à la moyenne provinciale;
- Part des 25-64 ans sans diplôme plus élevée que la moyenne au Québec (+5,9 %);
- Part moyenne du budget des ménages dédiée au logement et au transport au-dessus des critères de viabilité reconnus;
- Revenu médian inférieur à celui de la province;
- Présence de secteurs particulièrement polarisés en matière d'inégalités socioéconomiques : les MRC d'Arthabaska et Drummond réunissent à la fois les zones les plus défavorisées (indices 4-5) et les plus favorisées (indices 1-2).

OPPORTUNITÉS

- Diversifier l'agriculture, actuellement très concentrée autour des productions laitières, porcines, de volailles (dinde et poulet) et de canneberges;
- Diversifier les cultures végétales, comme la classification des sols invite à le faire;
- Développer la filière de la canneberge biologique;
- Développer des points de chute de Mon Marché / paniers locaux;
- Accroître la présence de kiosques à la ferme;
- Développer des marchés mobiles;
- Développer un projet d'approvisionnement institutionnel local;
- Tirer profit de l'augmentation globale des salaires dans la région (en lien avec le taux de chômage bas);
- Favoriser l'accueil de travailleurs immigrants temporaires;

- Élever le niveau de diplomation;
- Redonner de l'autonomie aux ruralités par le financement et l'accès à l'enseignement dans les localités;
- Profiter des programmes de la Politique bioalimentaire du Gouvernement du Québec (ex. : soutien pour le développement de culture en serre).

MENACES

- Manque de structure d'accueil de la main-d'œuvre;
- Faible accueil de travailleurs hors Canada issus de l'immigration;
- Impacts possibles des mauvaises habitudes de vie des jeunes sur la force de travail de demain;
- Absence de soutien financier à long terme des tables agroalimentaires;
- Concentration d'activités autour de quelques grandes entreprises;
- Taux d'assistance sociale plus élevé que la moyenne provinciale;
- Taux de chômage plus bas que celui du Québec, ce qui renforce les effets de pénurie de main-d'œuvre;
- Difficultés, pour plusieurs entreprises, à recruter de nouveaux employés (problème de relève);
- Rareté des incitatifs pour que les agriculteurs changent leurs pratiques vers des pratiques plus durables;
- Manque de structure régionale concertée de développement bioalimentaire (entente ou table agroalimentaire inexistante).

3.6 POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE DIAGNOSTIC

Lors de l'atelier de travail du comité de pilotage portant sur le diagnostic du système alimentaire, plusieurs éléments et questions complémentaires pouvant approfondir l'analyse ont été identifiés par les participants. Ces éléments, regroupés par type d'acteur du système alimentaire (annexe 1), font partie des pistes de recherche qui pourraient être poursuivies lors d'une phase ultérieure. Le nombre et la diversité des questions démontrent bien l'amplitude et la complexité d'un système alimentaire durable.

4. COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION ET ENJEUX STRATÉGIQUES

Le portrait et le diagnostic du système alimentaire durable du Centre-du-Québec dans une vision de sécurité alimentaire pour tous ont mené à l'identification de composantes de l'approche d'intervention et des enjeux stratégiques à considérer dans l'élaboration d'un plan d'action. Une première priorisation des enjeux a été réalisée pour les cinq MRC et pour la région. Ces propositions sont présentées ici à titre indicatif et correspondent à la vision exprimée par les membres du comité de pilotage. Quant à la priorisation des enjeux stratégiques par MRC, elle devra être réalisée par les territoires. Dans ce cas, une représentativité des acteurs du SAD et des personnes touchées par l'insécurité alimentaire devra être assurée dans la démarche.

4.1 COMPOSANTES DE L'APPROCHE D'INTERVENTION

1. Maintenir une vision globale du système alimentaire durable (SAD) dans les démarches visant la sécurité alimentaire pour tous. Cela implique la participation des différents acteurs du SAD, la consultation des populations touchées (vulnérables, immigrantes, jeunes et autres) et un arrimage entre les territoires et les secteurs d'activités.
2. Travailler sur les actions ayant un impact structurel sur la sécurité alimentaire¹, tout en s'assurant que nos populations aient accès à des services leur permettant de lutter contre l'insécurité alimentaire (travailler sur le court et le long terme en même temps).
3. Réinventer l'économie alimentaire autour de l'autonomie des territoires, tout en réduisant notre dépendance à la mondialisation pour une plus grande justice sociale, économique et environnementale.
4. Réduire les inégalités sociales en favorisant une démarche d'intervention d'universalisme proportionné².

¹ En référence aux déterminants structurels de la pyramide d'impact populationnel des interventions en matière de sécurité alimentaire (Chénier, 2019).

² Démarche visant à niveler le gradient social d'une population en proposant des actions et mesures pour tous, mais avec une intensité qui est proportionnelle au degré de vulnérabilité, « cette approche inclut aussi la réduction ou le retrait des barrières qui limitent l'accès aux interventions universelles pour éviter d'accroître les écarts entre les groupes en privilégiant les plus fortunés (Poissant, 2016 : 5, citant Human Learning Partnership, 2011)

4.2 ENJEUX STRATÉGIQUES

1. Outils, leviers et ressources (financières, humaines et infrastructures) pour valoriser les surplus alimentaires (réduire le gaspillage) provenant de l'industrie de la transformation alimentaire, des restaurants, des épiceries, des ménages, de la production agricole, etc.;
2. Santé globale et durable préoccupante des jeunes centricois : environnements favorables, sensibilisation et éducation aux saines habitudes de vie (sucre, malbouffe, activité physique, cigarette électronique, boisson énergisante, temps d'écran, sommeil, etc.);
3. Espace réglementaire à exploiter par les municipalités et les MRC (ex. : plan d'urbanisme, schéma d'aménagement et de développement) pour favoriser un environnement sain (ex. : interdiction de malbouffe autour des écoles);
4. Littératie en alimentation et en santé chez les populations vulnérables et les jeunes;
5. Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables;
6. Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales :
 - a. Des services essentiels qui vont vers les personnes,
 - b. Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels;
7. Diversification des cultures et valorisation au maximum des terres disponibles;
8. L'autonomie alimentaire des populations locales;
9. Espaces d'abattage et de transformation des produits régionaux;
10. Accès à de l'accompagnement et à des espaces de jardinage pour une réponse adaptée aux besoins des personnes vulnérables;
11. Manque de structure régionale concertée de développement bioalimentaire en tenant compte des populations vulnérables;
12. Résilience alimentaire des populations du territoire face aux impacts des changements climatiques et à leur imprévisibilité (ex. : coûts de l'alimentation, îlots de chaleur, période de sécheresse, érosion des terres);

13. Pénurie de main-d'œuvre;
14. Emplois à haut niveau de scolarité moins présents, revenu et scolarité moins élevés que la moyenne au Québec;
15. Maintien d'une gouvernance qui intègre une diversité d'acteurs de notre système alimentaire durable;
16. Présence de nombreux déserts et marais alimentaires.

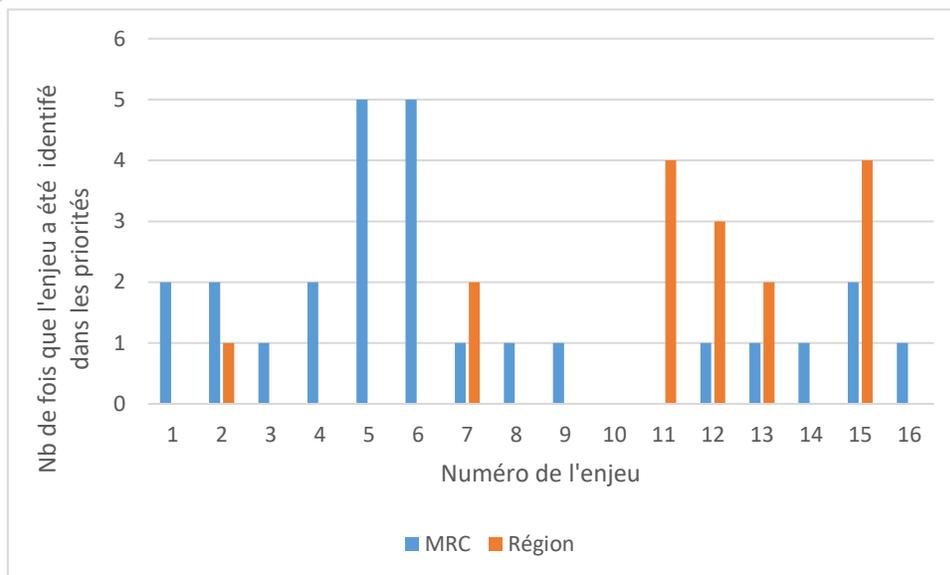
4.3 ÉBAUCHE DE PRIORISATION

Les MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska font toutes partie de la région du Centre-du-Québec. Tout en partageant des enjeux stratégiques communs, certains sont spécifiques au contexte et aux caractéristiques des territoires. Les 3 à 7 enjeux stratégiques identifiés pour chacune des MRC et pour la région (liste détaillée des enjeux à l'annexe 2) démontrent bien cette réalité.

Le tableau 1 montre que les enjeux **5) Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables**, et **6) Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels**, sont communs à toutes les MRC. On observe que les services adressés aux personnes vulnérables sont prioritaires pour les membres du comité de pilotage.

Au niveau de la région du Centre-du-Québec, trois enjeux stratégiques se démarquent, soit **11) Manque de structure régionale concertée de développement bioalimentaire en tenant compte des populations vulnérables**, **15) Maintien d'une gouvernance diversifiée de notre système alimentaire**

TABLEAU 1 - NOMBRE DE FOIS QUE LES ENJEUX ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS POUR LES MRC ET POUR LA RÉGION



Source : CISA (2021)

durable, et 12) Résilience alimentaire des populations du territoire face aux impacts des changements climatiques et à leur imprévisibilité (ex. : coûts de l'alimentation, îlots de chaleur, période de sécheresse, érosion des terres). Les trois enjeux énoncés réfèrent principalement aux acteurs de la gouvernance en vue d'un impact global et harmonisé dans l'ensemble de la région.

À noter que lors de cet exercice, seulement un enjeu n'a été mentionné ni pour une MRC ni pour la région, soit l'enjeu *10) Accès à de l'accompagnement et à des espaces de jardinage pour une réponse adaptée aux besoins des personnes vulnérables.* Avant de l'écartier de la liste des enjeux stratégiques, les acteurs concernés dans les MRC devront la traiter et statuer sur sa pertinence.

RECOMMANDATIONS

À l'issue de cet *Inventaire et analyse du système alimentaire durable du Centre-du-Québec (SAD-C.-Qc)*, nous souhaitons partager ces quelques recommandations d'ordre général qui pourront guider les actions à venir.

Recommandation 1 : Mettre en place ou confirmer des comités de gouvernance participative des systèmes alimentaires durables dans chacune des MRC de la région.

La gouvernance du système alimentaire durable doit se rapprocher le plus possible des acteurs qui la composent. C'est pourquoi l'existence d'une structure de gouvernance participative du système alimentaire à l'échelle de la MRC doit être encouragée et soutenue. La constitution de ces comités de gouvernance doit être représentative des particularités propres aux différents acteurs du système alimentaire en impliquant des producteurs agricoles, des élus, des transformateurs, des distributeurs et restaurateurs, des consommateurs ainsi que tout autre acteur pertinent.

Recommandation 2 : Développer et partager un langage et des objectifs communs.

Le travail entamé dans le cadre de ce projet doit bénéficier à chacune des MRC. La notion de système alimentaire durable étant un concept encore émergent et complexe, il est important de développer et de partager un langage commun facilitant les communications et les échanges entre les différents comités de gouvernance du système alimentaire. De plus, la démarche régionale et les différentes démarches des MRC devraient partager certains objectifs communs rassembleurs afin d'assurer une cohésion et une cohérence des différentes actions entreprises à la suite du présent projet. Cela facilitera les arrimages et permettra de porter un message régional plus fort.

Recommandation 3 : Poursuivre la cueillette de données et la veille en fonction des besoins ciblés par les comités de gouvernance participative des systèmes alimentaires durables de chacune des MRC.

La mise à jour et la bonification des données du portrait du système alimentaire favoriseront une analyse plus fine de la durabilité de ce système, apporteront des précisions sur les actions à mettre en œuvre et soutiendront la mesure de l'état d'avancement. Pour ce faire, une première liste d'éléments à approfondir a été dressée dans le cadre de l'atelier « diagnostic » réalisé dans le présent projet (annexe 1). Toutefois, afin de bien répondre aux besoins des différentes MRC, ce sont les comités de gouvernance des MRC qui devront eux-mêmes porter cette réflexion à venir. Cela permettra, d'une part, de mieux définir le contour des informations supplémentaires à recueillir et, d'autre part, de déterminer quelles seront les contributions potentielles des acteurs du territoire à la mise à jour de ces données.

Recommandation 4 : Une démarche concertée et participative vers un diagnostic et un plan d'action par MRC.

Le projet réalisé au cours des deux dernières années a bien mis la table pour une démarche concertée et participative. Dans le processus de déploiement des résultats de ce projet vers les MRC, il sera important d'assurer une participation importante des acteurs concernés afin de faire émerger des diagnostics fidèles aux réalités et aux besoins des populations de chacune des MRC. À cet effet, différents acteurs de la société devront être consultés et concertés pour l'identification des enjeux prioritaires, mais aussi lors de l'identification des actions à mettre en œuvre en vue d'un système alimentaire plus durable et d'une sécurité alimentaire pour tous. Parmi les publics à intégrer à la démarche, des personnes vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire, des jeunes, des élus, ou encore des producteurs agricoles devront être impliqués.

Recommandation 5 : Favoriser le partage des bonnes pratiques et des initiatives en alimentation durable.

La plateforme numérique du SAD répertorie déjà plusieurs initiatives agissant sur la sécurité alimentaire et contribuant au développement d'un système alimentaire plus durable. Les démarches qui seront réalisées dans les MRC permettront de faire ressortir d'autres bonnes pratiques et initiatives d'intérêt. Un mécanisme de communication et d'échange devra être mis en place afin de partager et de faire profiter les acteurs des autres MRC des bons coups réalisés sur chacun des territoires.

6. CONCLUSION : UNE BASE SOLIDE POUR UNE GOUVERNANCE MERCÉENNE PARTICIPATIVE

La région du Centre-du-Québec, dans le cadre de la démarche de codéveloppement régionale, a identifié le concept de système alimentaire (SA) comme un angle d'approche pertinent pour répondre à l'enjeu de la sécurité alimentaire pour tous. La démarche entamée en décembre 2019 a ainsi mené à un portrait du système alimentaire au Centre-du-Québec, associé à une plateforme numérique permettant de cartographier les acteurs du SA et leurs initiatives favorables à la sécurité alimentaire. À partir de ces données, un diagnostic a été posé sur la base des cinq dimensions suivantes : 1) l'accessibilité physique et 2) économique aux aliments, 3) la santé, 4) l'environnement et 5) le développement économique de la région. Ce diagnostic a permis d'identifier des composantes de l'approche d'intervention ainsi que des enjeux prioritaires pour la région, certains se distinguant comme étant prioritaires dans les différentes MRC.

Ce rapport pose des bases solides pour permettre aux MRC de s'approprier les résultats de cette démarche, par l'entremise d'une gouvernance participative. Les MRC auront à adapter leurs propres diagnostics et définir leurs enjeux prioritaires. Un plan d'action mercéen pourra alors être élaboré et mis en œuvre. Des mises à jour et des compléments d'information devront être collectés afin d'améliorer en continu les interventions et le suivi de celles-ci. La participation et l'implication des acteurs, à chacune de ces étapes, devront être au cœur des préoccupations, car un système alimentaire durable dépend des liens forts et fructueux existant entre les acteurs de celui-ci.



7. ANNEXE 1 - QUESTIONS ET BESOINS D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Identifiés lors du comité de pilotage du 26 octobre 2021

Production

- Quels types de fruits sont produits autres que la canneberge au C.-Qc et par MRC?
- Quels sont les lieux privilégiés au C.-Qc/MRC où il y a des terres disponibles pour la production?
- Est-ce possible de diversifier la production au C.-Qc? Y aurait-il des cultures à privilégier?
- Concernant la production, quelle proportion est consommée/conservée au C.-Qc vs exportée à l'extérieur de la région?
- Les espaces de jardinage ont différentes vocations. Est-ce que ça répond aux besoins? De qui? Est-ce que les jardins collectifs et communautaires servent bien à la population défavorisée?
- Qu'en est-il de la chasse au C.-Qc?
- Combien de producteurs du C.-Qc ont utilisé le Programme Prime-Vert en comparaison avec le reste du Qc?
- Est-ce que notre agriculture permet de répondre à l'assiette idéale santé?
- Quel est le niveau d'autosuffisance alimentaire sur le territoire?
- Dans notre région, quelle part de la production agricole va à l'alimentation humaine et animale?

Transformation

- Qu'en est-il des formations professionnelles au C.-Qc entourant la transformation?
- Existe-t-il des formations de cuisinier?
- Pour la transformation, avons-nous les infrastructures et équipements nécessaires?
- Est-il nécessaire d'avoir des infrastructures additionnelles en transformation pour la récupération alimentaire?

Distribution

- Les denrées offertes par les distributeurs alimentaires répondent-elles aux besoins de la population immigrante (aliments culturels, aliments de base..) et, le cas échéant, ces denrées sont-elles écoulées sans engendrer de gaspillage excessif?
- Existe-t-il des données nationales sur le nombre d'entreprises ayant recours à la vente en circuit court (pour se comparer)?

- Quelles sont les épiceries qui font le service de livraison à domicile?
- Bonifier l'analyse de l'aide alimentaire dans l'« Étude parcours » qui est en cours.
- Répertorier les dépanneurs.

Consommation/logement

- Quelle est l'offre de logement social (HLM et coop) en fonction de l'évolution de la population vulnérable? (vs le taux de locataires en logements sociaux par MRC!)
- Logement : quel est le dynamisme des municipalités, MRC par rapport à la création de logements sociaux?
- Le taux des ménages locataires dans un logement subventionné est plus élevé dans Bécancour et Nicolet-Yamaska. Est-ce parce qu'il y a une plus grande offre de ce type de logement?

Consommation

- Les écoles défavorisées ont-elles de l'aide supplémentaire?
- Est-ce que les transports collectifs et adaptés répondent aux besoins réels (temps d'attente, territoire desservi)?
- Où se trouvent les personnes âgées seules par rapport aux déserts alimentaires?
- Comment allons-nous analyser selon les gradients sociaux? Certains groupes méritent davantage notre attention pour les stratégies adaptées.
- Est-ce que la scolarité (formations) offerte correspond aux besoins du territoire?
- Qui sont réellement les personnes à plus faible revenu? Plus de travailleurs et d'étudiants?
- Définir davantage aide sociale.
- Qui sont les personnes qui ont des besoins alimentaires?
- Y a-t-il un lien entre les zones de défavorisation urbaine et le % de personnes appartenant à des minorités ethnoculturelles?
- Creuser la qualité de l'offre alimentaire et l'accès économique.
- Mettre à jour les déserts alimentaires.

Transport

- Avoir accès aux réseaux de transports collectifs et adaptés sur une carte (visuel) pour l'ensemble de la région.

Recherche

- Le SAD est un nouvel angle de travail qui mérite d'être poursuivi.

8. ANNEXE 2 – PRIORISATION DES ENJEUX PAR MRC ET POUR LA RÉGION

TERRITOIRE	NUMÉRO	ENJEU
	8	L'autonomie alimentaire de nos populations locales.
	7	Diversification des cultures et valorisation au maximum des terres disponibles.
	6	Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels.
	9	Espaces d'abattage et de transformation des produits régionaux.
	1	Outils, leviers et ressources (financières, humaines et infrastructures) pour valoriser les surplus alimentaires (réduire le gaspillage) provenant de l'industrie de la transformation alimentaire, des restaurants, des épiceries, des ménages, de la production agricole, etc.
	15	Maintien d'une gouvernance diversifiée de notre système alimentaire durable.
	5	Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables.
	6	Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels.
	15	Maintien d'une gouvernance diversifiée de notre système alimentaire durable.
	5	Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables.
	1	Outils, leviers et ressources (financières, humaines et infrastructures) pour valoriser les surplus alimentaires (réduire le gaspillage) provenant de l'industrie de la transformation alimentaire, des restaurants, des épiceries, des ménages, de la production agricole, etc.
	2	Santé globale et durable préoccupante des jeunes centricois : environnements favorables, sensibilisation et éducation aux saines habitudes de vie (sucre, image corporelle, malbouffe, activité physique, cigarette électronique, boisson énergisante, temps d'écran, sommeil, etc.)

	3	Espace réglementaire à exploiter par les municipalités et les MRC (ex. : plan d'urbanisme, schéma d'aménagement et de développement) pour favoriser un environnement sain (ex. : interdiction de malbouffe autour des écoles).
	4	Littératie en alimentation et en santé chez les populations vulnérables et les jeunes.
	5	Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables.
	6	Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels.
	16	Présence de nombreux déserts et marais alimentaires.
	6	Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels.
	5	Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables.
	14	Emploi, revenu, scolarité moins favorable qu'ailleurs au Québec.
	6	Accès aux services essentiels (de proximité) pour les personnes vulnérables dans les zones rurales : a) Des services essentiels qui vont vers les personnes, et b) Accès à du transport pour que les personnes puissent se rendre vers les services essentiels.
	5	Ressources suffisantes pour offrir des services intégrés (ex. : aide alimentaire, logement, éducation) axés sur les personnes les plus vulnérables.
	12	Résilience alimentaire des populations du territoire face aux impacts des changements climatiques et à leur imprévisibilité (ex. : coûts de l'alimentation, îlots de chaleur, période de sécheresse, érosion des terres).
	13	Pénurie de main-d'œuvre.
	4	Littératie en alimentation et en santé chez la population vulnérable et les jeunes.
	2	Santé globale et durable préoccupante des jeunes centricois : environnements favorables, sensibilisation et éducation aux saines habitudes de vie (sucre, image corporelle, malbouffe, activité physique, cigarette électronique, boisson énergisante, temps d'écran, sommeil, etc.)

TERRITOIRE	NUMÉRO	ENJEU	N ^{BRE} DE RÉPÉTITION
	2	Santé globale et durable préoccupante des jeunes centricois : environnements favorables, sensibilisation et éducation aux saines habitudes de vie (sucre, image corporelle, malbouffe, activité physique, cigarette électronique, boisson énergisante, temps d'écran, sommeil, etc.).	1
	7	Diversification des cultures et valorisation au maximum des terres disponibles.	2
	11	Manque de structure régionale concertée de développement bioalimentaire en tenant compte des populations vulnérables.	4
	12	Résilience alimentaire des populations du territoire face aux impacts des changements climatiques et à leur imprévisibilité (ex. : coûts de l'alimentation, îlots de chaleur, période de sécheresse, érosion des terres).	3
	15	Maintien d'une gouvernance diversifiée de notre système alimentaire durable.	4
	13	Pénurie de main-d'œuvre.	2

9. ANNEXE 3 - PORTRAIT DU SYSTÈME ALIMENTAIRE CENTRICOIS

10. BIBLIOGRAPHIE

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. [2013]. *Les démarches ciblées et universelles en matière d'équité en santé. Parlons-en.*

Chénier, G. (2019). Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!. *Chantier sur les déterminants sociaux de la santé*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, mis à jour le 1^{er} avril 2019. Consulté le 22 septembre 2021 sur <http://extranet.santemonteregie.gc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Pyramide-SA-et-types-pratiques.pdf>

Poissant, J. (2016). *Mémoire déposé dans le cadre des audiences d'experts de la Commission sur l'éducation à la petite enfance*. Institut national de santé publique du Québec.

Vivre en ville. (2015). *Système alimentaire durable*. Collectivitesviables.org. Consulté le 22 septembre 2021 sur <http://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>